

Dispositions pour la 11^{ème} Luzern-Indoor-Cup 2026

Organisation

Les sociétés Schützenverein Adliswil, Freischützen Balsthal-Klus, Amis du petit-calibre Fribourg, Sportschützen Lotzwil-Langenthal, Sportschützen Winterthur-Stadt et Sportschützen Zug organisent chaque année un match couché avec leur propre plan de tir et sous leur propre direction.

Qualification

Un classement combiné est établi sur la base des 4 meilleurs résultats comptés au 10^{ème}. Les 25 meilleurs tireurs du classement combiné sont qualifiés pour la Luzern-Indoor-Cup. En plus, les 5 autres meilleurs tireurs du classement combiné qui ont tiré tous les 6 matches sont qualifiés pour la Luzern-Indoor-Cup. En cas d'égalité, appui par le meilleur résultat du 5^{ème} match, puis du 6^{ème}, ensuite tirage au sort.

Les Seniors vétérans tirant appuyé ne peuvent pas participer à la journée de finale.

Journée de finale

La Luzern-Indoor-Cup se déroule le **samedi, 14 novembre 2026** dans le stand indoor de Lucerne. Les participants sont invités par écrit (mail ou lettre) et avisés des séries et heures de tir. Les séries et les cibles sont attribuées par tirage au sort.

Type de finale / Classement

3 séries à 10 tireurs. 60 coups comptés au 10^{ème}.

Le total des 60 coups comptés au 10^{ème} détermine le rang. En cas d'égalité, le rang est fixé comme suit:

1. selon le nombre de mouches
2. selon la valeur des dernières passes (dernière, avant-dernière, etc.)
3. âge le plus élevé

Un classement global est établi pour les trois séries. Les 8 tireurs les mieux classés participent ensuite à une finale selon ISSF, version 2017.

Absence pour la Luzern-Indoor-Cup

Les tireurs qualifiés qui ne veulent pas ou peuvent pas (maladie etc.) participer à la Luzern-Indoor-Cup sont remplacés par les tireurs classés dès le 26^{ème} rang du classement combiné, selon les règles mentionnées sous « qualification ». Les tireurs qui ne participent pas sont classés pour la répartition au 31^{ème} rang et aux suivants, dans l'ordre du classement combiné. Les 40^{ème}, 50^{ème} rangs etc selon le classement combiné restent dans tous les cas inchangés.

Délai pour désistement : 08 novembre 2026, passé ce délai aucun remplaçant n'est convoqué.

Répartitions

Répartition en espèces aux tireurs qui ont participé à la journée de finale.

Table de répartition

1er rang et vainqueur de la Luzern-Indoor-Cup	Fr. 500.--
2 ^{ème} rang	Fr. 300.--
3 ^{ème} rang	Fr. 200.--
4 ^{ème} rang	Fr. 150.--
5 ^{ème} rang	Fr. 120.--
6 ^{ème} rang	Fr. 100.--
7 ^{ème} rang	Fr. 90.--
8 ^{ème} rang	Fr. 80.--
9 -10 ^{ème} rang	Fr. 70.--
11-14 ^{ème} rang	Fr. 55.--
15-18 ^{ème} rang	Fr. 45.--
19-22 ^{ème} rang	Fr. 40.--
23-26 ^{ème} rang	Fr. 35.--
27-30 ^{ème} rang	Fr. 30.--

40^{ème}, 50^{ème}, 60^{ème}, 70^{ème} rang etc. chacun Fr. 20.-- selon classement combiné

Des bons d'achat de commerces vendant du matériel de tir peuvent être remis en lieu et place de répartitions en espèces.

Protection des données

Le participant au concours accepte que des données personnelles le concernant (p. ex. nom, date de naissance, club, domicile, canton, photos, etc.) soient publiées, par exemple sur les listes de rangeurs et de classement et/ou dans les médias concernés, et que ces données soient mentionnées pendant la manifestation. La transmission de ces données à une personne chargée de l'organisation et/ou de l'établissement des résultats est également acceptée.

Dispositions finales

Les sociétés listées sous point „Organisation“ paient ensemble les répartitions en espèce.

Adliswil, Balsthal, Fribourg, Lotzwil, Winterthur, Zug en octobre 2025